

3.6

Avis d'audiences

3.6 AVIS D'AUDIENCES

RÔLES DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES (ChAD)

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
Lee Anne Caron, courtier en assurance de dommages (inactif) Certificat n° 103020	2009-07-01(C)	<ul style="list-style-type: none"> M^e Patrick de Niverville, président M. Luc Bellefeuille, C.d'A.A., courtier en assurance de dommages membre M. Marc-Henri Germain, C.d'A.A., A.V.A., courtier en assurance de dommages, membre 	7 décembre 2009 (9h30)	Chambre de l'assurance de dommages - Montréal	<p>4 chefs pour avoir fait défaut de payer à l'assureur les primes perçues pour lui (<i>article 28 du Code de déontologie des représentants en assurance de dommages</i>);</p> <p>6 chefs pour s'être approprié, pour ses fins personnelles, des sommes qui lui ont été confiées dans l'exercice de son mandat (<i>article 37(8) du Code de déontologie des représentants en assurance de dommages</i>);</p> <p>2 chefs pour avoir abusé de la bonne foi d'un autre représentant (<i>article 32 du Code de déontologie des représentants en assurance de dommages</i>);</p> <p>1 chef pour avoir fait défaut de veiller à ce que les dirigeants et employés agissent conformément à la présente loi et à ses règlements (<i>article 85 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers</i>);</p> <p>1 chef pour avoir exercé ses activités de façon négligente (<i>article 37(1) du Code de déontologie des représentants en assurance de dommages</i>);</p> <p>1 chef pour avoir fait défaut de répondre,</p>	Audition des représentations sur sanction

RÔLES DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES (ChAD)

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
					dans les plus brefs délais, à une correspondance provenant du syndic (<i>article 34 du Code de déontologie des représentants en assurance de dommages</i>);	
Benoit Mayer, expert en sinistre Certificat n° 123354 et Michel Guertin, expert en sinistre Certificat n° 115733	2009-06-01(E) 2009-06-02(E)	<ul style="list-style-type: none"> M^e Patrick de Niverville, président M. Yvon Clément, expert en sinistre, membre M. Jules Lapierre, expert en sinistre, membre 	8 décembre 2009 (9h30)	Chambre de l'assurance de dommages - Montréal	<p><u>Pour le dossier de M. Benoit Mayer :</u></p> <p>1 chef pour avoir fait défaut de répondre, dans les plus brefs délais, à toute correspondance du syndic (<i>article 54 du Code de déontologie des experts en sinistre</i>);</p> <p><u>Pour le dossier de M. Michel Guertin :</u></p> <p>1 chef pour avoir fait défaut de répondre, dans les plus brefs délais, à toute correspondance du syndic (<i>article 54 du Code de déontologie des experts en sinistre</i>);</p>	Audition des plaintes disciplinaires
M ^{me} Lise Renaud, C.d'A.Ass., courtier en assurance de dommages Certificat	2009-10-02(C)	<ul style="list-style-type: none"> M^e Patrick de Niverville, président M. Maurice Soulard, C.d'A.A., courtier en assurance de 	10 décembre 2009 (9h30)	Cour fédérale située au Palais de justice de Québec, 300 boul. Jean-Lesage, Québec, salle 5.02B	13 chefs pour avoir fait défaut de placer les intérêts des assurés et de tout client éventuel avant les siens ou ceux de toute autre personne ou institution (<i>article 19 du Code de déontologie des représentants en assurance de dommages</i>);	Audition de la plainte disciplinaire

RÔLES DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES (ChAD)

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
n° 128570		dommages, membre • M. Denis Drouin, C.d'A.Ass., courtier en assurance de dommages, membre				

RÔLE DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE (CSF)

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
Larry Davidson 109022	(CD00-0741)	François Folot, président Serge Bujold Michel Gendron	2 décembre 2009 à 9h30	Chambre de la sécurité financière 300, Léo-Pariseau, Bureau 2600, Montréal (Québec) H2X 4B8	Conflits d'intérêts et/ou défaut de divulguer les liens d'affaires.	audition sur sanction
Claude Tardif 131966	(CD00-0734)	François Folot, président Patrick Haussmann, A.V.C. Robert Chamberland,	4 décembre 2009 à 9h30	Commission des lésions professionnelles 500, boul. René-Lévesque Ouest, 18 ^e étage,	Exercer des activités dans des disciplines sans détenir le certificat requis.	audition culpabilité / sanction

RÔLE DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE (CSF)

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
		A.V.A.		Montréal (Québec) H2Z 1W7		
Marc-André Trottier 133307	(CD00-0678)	François Folot, président Gisèle Balthazard, A.V.A. Robert Archambault, A.V.A.	7 décembre 2009 à 9h30	Chambre de la sécurité financière 300, Léo-Pariseau, bureau 2600, Montréal (Québec) H2X 4B8	Falsification ou contrefaçon de signature ou de documents. Défaut de respecter les obligations à l'égard de l'analyse des besoins financiers.	audition sur sanction
Carole Morinville 124540	(CD00-0724)	Janine Kean, président Louis L'Espérance, A.V.C. Gaétan Magny	8 décembre 2009 à 9h30 9 décembre 2009 à 9h30 10 décembre 2009 à 9h30 11 décembre 2009 à 9h30 14 décembre 2009 à 9h30	Chambre de la sécurité financière 300, Léo-Pariseau, bureau 2600, Montréal (Québec) H2X 4B8	Informations et/ou explications incomplètes, trompeuses ou mensongères. Défaut de fournir aux assureurs les renseignements d'usage et/ou fournir de faux renseignements. Défaut de subordonner son intérêt personnel à celui de son client. Inexécution ou mauvaise exécution du mandat et/ou défaut de rendre compte du mandat. Défaut de respecter les obligations à l'égard de l'analyse des besoins financiers.	audition sur culpabilité
Jean François Gervais	(CD00-0766)	François Folot, président Ginette Racine,	8 décembre 2009 à 9h30 9 décembre	Commission des lésions professionnelles	Avoir témoigné de la signature d'un assuré hors de sa présence et/ou avoir déclaré faussement avoir agi comme	audition sur culpabilité

RÔLE DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE (CSF)

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
157576		A.V.C. Denise Tétrault, A.V.C.	2009 à 9h30 10 décembre 2009 à 9h30 15 décembre 2009 à 9h00 16 décembre 2009 à 9h30 17 décembre 2009 à 9h30	500, boul. René- Lévesque Ouest, 18 ^e étage, Montréal (Québec) H2Z 1W7	agent souscripteur. Défaut d'exercer ses activités avec intégrité, honnêteté, loyauté, compétence et professionnalisme. Défaut de fournir aux assureurs les renseignements d'usage et/ou fournir de faux renseignements. Conflits d'intérêts. Défaut de respecter les obligations à l'égard de l'analyse des besoins financiers.	
Carolle Ferland 133203	(CD00-0754)	Sylvain Généreux, président Jacques Denis, A.V.A. Guy Julien, A.V.C.	16 décembre 2009 à 9h30 17 décembre 2009 à 9h30	Hôtel Universel à Alma	Falsification ou contrefaçon de signature ou de documents.	audition sur culpabilité